

Dépôt de projets de loi

[Français]

ON DEMANDE LA PLEINE INDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): La troisième pétition, monsieur le Président, vient du Québec, laquelle proteste contre les changements aux allocations familiales, et les pétitionnaires demandent humblement la pleine indexation des allocations familiales.

Et ces pétitions viennent de Westmount, Dorval, à Montréal, Saint-Eustache, Lachine et d'autres parties de la province de Québec.

[Traduction]

Ma dernière pétition vient de North York, à Downsview. Elle est signée par plusieurs centaines de personnes qui exigent, dans les termes les plus vigoureux possible, que l'indexation des allocations familiales et le régime de crédit d'impôt pour enfant soient rétablis.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, je voudrais présenter un certain nombre de pétitions. La première vient de l'Association des femmes contre le budget fédéral. Les soussignées considèrent que l'avenir de nos enfants est une responsabilité collective et que tous les parents devraient recevoir du gouvernement des allocations familiales au moins égales, sinon plus élevées, que celles en vigueur actuellement. Elles s'opposent donc énergiquement aux projets budgétaires visant à restreindre l'indexation au coût de la vie des allocations familiales et elles exigent que cette mesure budgétaire soit retirée le plus tôt possible.

Je suis persuadée que les gens de la région de Toronto-St. Paul qui ont rédigé cette pétition songeaient au projet de loi sur les allocations familiales.

[Français]

La deuxième pétition, monsieur le Président, vient de la circonscription de Longueuil au Québec, et demande que les programmes gouvernementaux que sont les allocations familiales et le crédit d'impôt-enfant constituent une aide indispensable pour les familles avec enfants.

[Traduction]

M. le vice-président: A l'ordre. Je demanderais à la députée de résumer la pétition et non de la lire.

[Français]

Mme Finestone: Monsieur le Président, la pétition est au sujet des allocations familiales, et ces familles veulent qu'elles soient restaurées à leur propre niveau. Ce sont des personnes de Longueuil.

J'en ai une aussi de la circonscription fédérale de Québec-Est où l'on demande de rétablir la pleine indexation des allocations familiales et du crédit d'impôt-enfant; des coupures de 55 millions seraient imposées au chapitre de l'aide à la famille si le gouvernement ne révisé pas cette mesure.

[Traduction]

Vous êtes peut-être mal à l'aise, mais ces pétitionnaires sont les électeurs qui ont voté pour les députés d'en face. Ils ont le droit de dire ce qu'ils pensent et d'être entendus.

La dernière pétition vient de la circonscription de Richelieu. Je suis heureuse de me faire la porte-parole des pétitionnaires et de dire au gouvernement qu'ils aimeraient voir retirer le projet de loi et rétablir la pleine indexation aussitôt que possible.

[Français]

Elles sont signées par des personnes de langue anglaise et française, ce qui veut dire que les francophones et les anglophones . . .

[Traduction]

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, dès que les petits gars d'en face seront revenus à l'ordre, je présenterai une pétition qui émane de la circonscription libérée de Spadina—libérée des deux vieux partis. Les gens de Spadina font valoir que la désindexation de 3 p. 100 des allocations familiales et les autres réductions des prestations et avantages fiscaux au titre des enfants, trop nombreuses pour les énumérer dans une pétition, sont très injustes pour les familles ayant des enfants, compte tenu surtout des grandes largesses accordées à ceux qui ont déjà plus d'argent qu'il ne leur en faut. Vos pétitionnaires demandent donc à la Chambre de faire en sorte que le gouvernement retire son projet de loi qui sabre dans les allocations familiales et appauvrit davantage les familles pauvres, et à ce qu'il annule également les hausses injustes d'impôt et les concessions fiscales inéquitables aux grandes sociétés.

* * *

[Français]

LA LOI SUR L'IDENTIFICATION DES CRIMINELS
MESURE MODIFICATIVE

M. Dave Nickerson (Western Arctic) demande la permission de présenter le projet de loi C-260, intitulé Loi modifiant la Loi sur l'identification des criminels (publication des fiches).

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser le député à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Nickerson: Monsieur le Président, ce projet de loi vise à protéger la réputation des personnes accusées à tort d'infractions et soumises en conséquence au processus de la prise des empreintes digitales et de l'établissement d'un dossier de police en interdisant la publication de ce dossier en cas d'acquiescement ou de non-lieu.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.